

Espace populations sociétés

Space populations societies

2025/3-2026/1 | 2026

Trajectoires de mobilités et parcours de vie

Faire face aux persécutions et partir : les ressorts de la migration d'exilé·es LGBT+ ayant demandé l'asile en France

Facing Persecution and Leaving: the Drivers of Migration among LGBT+ Asylum Seekers in France

FLORENT CHOSSIÈRE

<https://doi.org/10.4000/16pdg>

Résumés

Français English

Depuis une vingtaine d'années, les réfugié·es LGBT+ ont fait l'objet d'une attention institutionnelle et académiques croissante, ayant notamment conduit à analyser leur réception au sein du système d'asile des pays occidentaux. Toutefois, les configurations particulières de leur migration restent encore peu connues. L'objectif de cet article est de mettre en lumière les ressorts multiples de la migration de personnes ayant demandé l'asile en France au motif de persécutions liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. En s'appuyant sur une enquête ethnographique menée en région parisienne et sur des entretiens, l'article invite à aller au-delà d'une explication de la migration qui s'en tiendrait à une simple causalité mécanique générée par les expériences de persécutions. En dépliant les processus qui expliquent quand, pourquoi et comment la migration devient une solution envisagée et réalisable pour réagir aux persécutions, le texte montre la nécessité de réinsérer les expériences de persécutions dans un faisceau plus large de facteurs pour comprendre la mise en mouvement et de mettre en perspective cette articulation à l'aune des trajectoires biographiques et des positions sociales des individus. Ce faisant, l'article permet également de souligner l'hétérogénéité des parcours et les inégalités qui se jouent dans la négociation des persécutions et l'accès à la migration.

Over the past twenty years, LGBT+ refugees have attracted increasing institutional and academic attention, leading in particular to analyses of how they are received within the asylum systems of Western countries. However, the specific configurations of their migration trajectories have been less studied. The aim of this article is to shed light on the multiple drivers of migration among individuals who have applied for asylum in France on the grounds of persecution related to sexual orientation or gender identity. Drawing on an ethnographic study conducted in the Parisian area

and on in-depth interviews, the article goes beyond explanations of migration that reduce it to a simple mechanical causality arising from experiences of persecution. By unpacking the processes that explain when, why, and how migration becomes a conceivable and achievable solution in response to persecution, the article highlights the need to reinsert experiences of persecution into a broader set of factors in order to understand mobility, and to situate this articulation in relation to individuals' biographical trajectories and social locations. In doing so, the article also highlights the heterogeneity of migration pathways and the inequalities at play in the negotiation of persecution and access to migration.

Entrées d'index

Mots-clés : migration, exil, réfugiés, LGBT+, genre, sexualité, inégalités, trajectoires

Keywords: migration, exile, refugees, LGBT+, gender, sexuality, inequalities, trajectories

Texte intégral

- 1 En avril 2025, l'Expert indépendant de l'ONU chargé de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre (OSIG), Graeme Reid, publie un rapport consacré aux déplacements forcés [2025]. Il y rappelle que les personnes LGBT+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Transgenres) sont touchées de manière disproportionnée par les déplacements forcés et qu'elles font face à des risques accrus de violence et d'exclusion à toutes les étapes de la migration. Les obstacles spécifiques que rencontre cette population dans l'accès à une protection légale, à une reconnaissance juridique et à de nombreux services dans les pays d'arrivée sont également décrits. Ce rapport s'inscrit dans un mouvement plus global d'apparition dans le débat public depuis une vingtaine d'années de la figure des réfugié-es LGBT+, à savoir les personnes qui ont fui leur pays en raison des persécutions qu'elles y ont rencontrées du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, que ces persécutions soient étatiques ou le fait de la société civile.
- 2 Les réfugié-es LGBT+ ont également fait l'objet d'une attention académique accrue ces dix dernières années. Ces travaux de recherche se sont en grande majorité concentrés sur la façon dont cette nouvelle catégorie de réfugié-es est progressivement apparue dans le droit d'asile, sur la manière dont les institutions asilaires accordent ou non le statut de réfugié-e sur ce motif, ainsi que sur les obstacles et les inégalités à l'œuvre dans l'accès à ce statut [Morgan, 2006 ; Kobelinsky, 2012 ; Lewis, 2014 ; Murray, 2014 ; Akin, 2017 ; Giametta, 2017 ; Borrillo, Havkin et Salcedo, 2020 ; Danisi *et al.*, 2021 ; Tschalaer, 2021 ; Chossière, 2022 ; Hamila, 2022 ; Bouchet-Mayer et Ferez, 2024 ; Lunau et Schröder, 2025]. D'autres travaux ont mis en évidence les formes de précarité, de vulnérabilité et de marginalisation intersectionnelle auxquelles sont confronté-es au quotidien les demandeur-ses d'asile LGBT+ dans les pays d'arrivée [Giametta, 2017 ; Chossière, 2020, 2021, 2024 ; Danisi *et al.*, 2021 ; Wimark, 2021 ; Bhagat, 2023 ; Bouchet-Mayer et Ferez, 2023 ; Cesaro, 2023, 2024 ; Schröder, 2023 ; Stella, 2023].
- 3 Cet article propose de s'intéresser à une étape de leur parcours encore peu étudiée, à savoir le départ du pays d'origine. Il vise à rendre compte des ressorts multiples de la migration en l'insérant plus largement dans les trajectoires biographiques des personnes et en les remettant en perspective à l'aune de leurs positions sociales. L'objectif est de montrer que si les persécutions et la stigmatisation jouent un rôle majeur dans l'apparition d'une bifurcation biographique, elles ne suffisent pas à elles seules à expliquer pourquoi, comment et quand certaines personnes en viennent à envisager la migration comme une solution pour réagir à ces difficultés, ainsi qu'à être en mesure de la mettre en œuvre. Dit autrement, deux personnes qui feraient face au même type de persécutions au même endroit, n'entreprendront pas forcément le même rapport à la migration. Cet article vise donc à déplier le nœud de l'articulation entre expériences de persécutions et migration pour rendre compte de la complexité du

processus qui a conduit certaines personnes LGBT+ ayant demandé l'asile en France à quitter leur pays.

- 4 Cet exercice présente plusieurs intérêts à la fois empirique, analytique et théorique. Premièrement, il permet une meilleure compréhension de l'exil des minorités sexuelles et de genre. La cartographie des demandes d'asile au motif de l'OSIG introduites en France montre qu'il n'y a pas de recoupement évident entre le niveau de persécutions étatiques des personnes LGBT+ dans un pays donné et le nombre de demandes d'asile introduites au motif de l'OSIG par les ressortissant-es de ce même pays. Bien que l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) ne fournisse pas de statistiques basées sur les motifs des demandes d'asile, l'Office mentionnait par exemple dans son rapport d'activité de 2020 que « la récurrence de ce motif reste peu corrélée au degré de répression des personnes LGBT+ par pays d'origine, à l'exception, comme par le passé, du Cameroun, du Nigéria, de l'Ouganda et de la Gambie » [OFPRA, 2021, p. 51]. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette divergence, à différentes étapes du parcours des personnes : une fois en France, les exilé-es LGBT+ peuvent ne pas se tourner vers la procédure particulière de demande d'asile OSIG [Chossière, 2025] ; les trajectoires migratoires peuvent conduire vers d'autres pays que la France [Chossière, 2022] ; les persécutions peuvent prendre d'autres formes que la seule répression judiciaire ; et enfin, et c'est ce qu'il s'agira de montrer ici, de nombreux facteurs entrent en jeu dans le fait de migrer.
- 5 Deuxièmement, cette analyse s'inscrit dans la lignée des discussions théoriques qui ont déployé plusieurs modèles pour comprendre les ressorts de la migration [Carling, 2024]. Ces travaux ont pointé l'insuffisance du modèle dit « push and pull » pour rendre compte du déplacement des individus [Schmoll, 2017]. La notion de « projet migratoire » permet par exemple de « comprendre les migrations non plus comme résultats de mécanismes agissant à l'insu du migrant (combinaison de forces économiques ou calcul coûts-avantages), mais comme une réalisation d'une intention propre au migrant : ce ne sont plus les mécanismes qui agissent sur le migrant mais le migrant qui agit de lui-même » [Ma Mung, 2009, p. 34]. Ces approches attentives à l'agentivité des individus [De Haas, 2021] offrent une compréhension plus complexe des migrations : en se focalisant sur le *comment* [Ma Mung, 2009], c'est l'ensemble des éléments conditionnant la migration qui apparaissent. Ainsi, l'attention portée dans cet article à la position sociale des personnes, aux réseaux dans lesquels elles s'inscrivent, à leurs représentations et aspirations ou encore aux inégalités d'accès à la migration montre que les persécutions doivent être réinscrites dans un faisceau plus large de facteurs pour comprendre comment la mise en mouvement apparaît comme une réaction à celles-ci. Ce faisant, le texte adopte une perspective qui consiste à ne pas autonomiser la sexualité ou le genre dans l'expérience des individus : si les travaux pionniers consacrés aux *queer migration* ont montré que la sexualité ou le genre minoritaires peuvent constituer des facteurs de migration [Luibhéid, 2008], ces recherches ont aussi montré qu'ils pouvaient s'entremêler avec d'autres motivations ou facteurs [Carrillo, 2004 ; Ponce et Chen, 2023].
- 6 Troisièmement, la restitution de la complexité des ressorts du recours à la migration par des personnes LGBT+ persécutées nourrit les approches critiques et réflexives à l'égard des catégories migratoires [Bakewell, 2008]. Cette complexité interroge certains binarismes fréquemment mobilisés dans le débat public, comme les oppositions entre « migrants économiques » et « réfugiés » ou entre « migration forcée » et « migration volontaire ». Elle met également en lumière la diversité des trajectoires biographiques et migratoires des personnes qui demandent l'asile OSIG en France, que la catégorie administrative homogénéisante de « demandeur d'asile » tend à occulter.
- 7 Pour répondre à ces objectifs, l'article est structuré de la façon suivante. Après une présentation de la méthodologie mobilisée, une première section revient sur les contraintes qui poussent les personnes au départ afin de comprendre plus en détails ce qui induit un basculement dans leur vie. La section suivante aborde l'importance des représentations pour comprendre comment celles-ci conduisent à percevoir la migration comme une solution pour faire face aux problèmes rencontrés. Il s'agira

ensuite de mettre en évidence les inégalités qui existent dans l'accès à la migration internationale. Pour finir, une ultime section présente une schématisation synthétique de l'ensemble des ressorts qui configurent le recours à la migration.

1. Comprendre les migrations depuis des contextes d'énonciation situés

1.1 Une méthode ethnographique en contexte associatif

- 8 Pour mener à bien cette analyse, l'article s'appuie sur une enquête ethnographique de trois ans réalisée entre février 2017 et janvier 2020 dans le cadre d'une recherche doctorale. Ce terrain ethnographique a été conduit au sein d'une association parisienne spécialisée dans l'accompagnement à la demande d'asile au motif de persécutions liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, l'ARDHIS¹, en mobilisant la méthode de participation observante [Makaremi, 2008]. Pendant ces trois années, je me suis investi comme bénévole de l'association à travers différents engagements : l'accompagnement de personnes dans leur procédure de demande d'asile (constitution des dossiers de demande et préparation des entretiens avec les institutions de l'asile notamment), l'enseignement de cours de Français Langue Étrangère, la participation aux activités conviviales organisées par l'association.
- 9 Cet investissement de long terme a été l'occasion de rassembler des matériaux ethnographiques riches et de rencontrer de nombreuses personnes ayant demandé l'asile OSIG en France, dans le contexte de l'association mais également en dehors de celui-ci une fois la relation établie. Au fil de ces rencontres et relativement à la fréquence des échanges, j'ai pu identifier un groupe de personnes enquêtées constitué de 76 personnes, originaires de 24 pays différents². Parmi elles, on compte 66 hommes cisgenres, 8 femmes cisgenres, une femme trans et une personne en questionnement sur son identité de genre. La moyenne d'âge était de 29 ans. Cette distribution en termes de caractéristiques socio-démographiques, et en particulier la surreprésentation des hommes gays cisgenres, sont représentatives du public accompagné par l'association [ARDHIS, 2025], mais aussi de la demande d'asile OSIG en général [OFPRA, 2021]. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette sous-représentation des femmes lesbiennes comme l'introduction de demandes d'asile sur la base d'autres motifs liés à des violences de genre plus larges, conduisant à passer sous silence l'orientation sexuelle, ou l'existence d'associations spécialisées dans le soutien aux femmes LBT+ demandeuses d'asile amenant à se tourner vers d'autres espaces de support que l'ARDHIS – une réalité aussi valable pour les personnes trans. Concernant ces dernières, il est possible de mentionner par ailleurs un rapport complexe aux catégories de genre et de sexualité. Certaines personnes peuvent ne pas se reconnaître dans la catégorie « trans » quand bien même elles ne s'identifieraient pas comme cisgenres, ayant évolué dans des contextes non occidentaux où d'autres façons de penser le genre existent. En outre, la transition de genre est parfois un processus long et non linéaire, mais cette complexité n'est pas toujours audible dans le système de l'asile. En conséquence, la présentation de soi comme hommes gays de certaines personnes durant leur procédure de demande d'asile peut en réalité occulter des identités de genre plus complexes mais non saisies par les associations ou les institutions. On peut d'ailleurs noter des processus d'invisibilisation similaires au cours de la procédure concernant la bisexualité. Concernant l'accès à la migration, le nombre peu élevé de femmes au sein du groupe de personnes enquêtées rend difficile l'exercice de mise en avant de facteurs spécifiques, et ce d'autant plus que les femmes rencontrées avaient des statuts socio-économiques hétérogènes. La réalisation de recherches spécifiques

serait nécessaire pour permettre de rendre compte avec le plus de justesse possible des causes de la sous-représentation des femmes lesbiennes et des personnes trans au sein de la demande d'asile OSIG.

- 10 En parallèle de l'enquête ethnographique, 32 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des personnes en demande d'asile ou réfugiées – en grande partie issue du groupe précédemment mentionné mais sans s'y réduire. 22 entretiens ont également été menés avec des acteurs institutionnels et associatifs de l'asile (juges assesseur-es HCR et rapporteure à la CNDA, avocat-es, juriste, cheffe de file du groupe « Orientation sexuelle et identité de genre » à l'OFPPA, ancien officier de protection à l'OFPPA, bénévoles de l'ARDHIS, intervenantes sociales en CADA).

1.2 Enquêter auprès de professionnel·les du discours sur soi

- 11 Plusieurs points d'attention nécessitent d'être abordés concernant les enjeux spécifiques soulevés par cette méthodologie pour analyser les ressorts de la migration des personnes rencontrées. Tout d'abord, les entretiens semi-directifs ont été davantage placés sur le mode du récit de vie, permettant de mettre l'accent sur la mise en récit par les individus des événements et de leur histoire, que sur celui de l'entretien à composante biographique visant à reconstituer de façon exhaustive l'ensemble des informations factuelles de leur existence [Morange et Schmoll, 2016]. J'ai en effet écarté certaines techniques d'entretien visant et permettant d'atteindre une systématisation et une exhaustivité des informations reçues, telles que les matrices biographiques, pour des raisons éthiques. Il s'agissait d'éviter la réactivation traumatique en interrogeant les personnes sur des épisodes qu'elles n'auraient pas envie d'aborder en entretien pour se protéger psychologiquement et émotionnellement, de ne pas les placer dans des situations où elles ont l'impression que leur parole est mise en doute – comme c'est le cas avec les institutions de l'asile – face aux difficultés à répondre à une question précise (difficulté de remémoration par exemple), et enfin d'éviter que l'entretien ne prenne une forme trop proche de l'investigation alors même qu'il peut déjà être perçu comme une énième injonction à se raconter, jouant la violence institutionnelle [Mekdjian, 2016].
- 12 En outre, les entretiens semi-directifs ont souvent été complétés par des conversations informelles rendues possibles par le cadre de l'enquête ethnographique de long terme. Cette complémentarité a parfois permis d'acquérir des informations supplémentaires non évoquées en entretien. Mais elle a aussi permis d'accéder à des discours et à des façons de mettre en récit la migration qui différaient certaines fois du récit de vie présenté en entretien. Ce décalage est à lier à une autre difficulté qui émerge au cours des enquêtes avec des demandeur·ses d'asile au sujet de leur migration, qui tient au fait que les enquêté-es sont, pour reprendre une expression de Muriel Darmon mobilisée dans son travail auprès de femmes anorexiques, des « quasi-professionnels du discours sur soi » [2008]. En effet, la préparation aux entretiens avec l'OFPPA ou aux audiences avec la CNDA, avec l'aide d'une ou plusieurs personnes (bénévoles d'associations, travailleurs sociaux et travailleuses sociales, avocat-es, etc.), conduit les demandeur·ses d'asile à formater d'une façon particulière leur récit de vie pour répondre aux attentes des institutions et parfois à remobiliser le type de récit de soi particulier qui en découle dans d'autres contextes, comme par exemple celui d'entretiens menés dans le cadre d'une recherche. Dans cette situation, l'enquête ethnographique de long terme par participation observante présente un avantage certain, puisqu'elle permet non seulement de varier les situations et modalités d'énonciation d'un discours sur soi en complément des entretiens, mais elle permet également d'être en mesure d'identifier la présence d'un « modelage des discours » [Darmon, 2008] particulier et surtout d'en spécifier les configurations. Pour finir, il faut mentionner que les analyses présentées dans cet article ont aussi été inévitablement

informées par le contenu des rendez-vous de préparation aux entretiens avec les institutions de l'asile que j'ai moi-même réalisés en tant que bénévole, même si, pour des raisons éthiques, ce contenu ne sera pas mobilisé comme donnée en tant que telle.

2. Persécutions et motivations au départ : des articulations complexes

13 L'ensemble des personnes rencontrées durant cette enquête ont expérimenté dans leur pays d'origine des persécutions liées à leur orientation sexuelle ou identité de genre minoritaire. Toutefois, les modalités d'articulation entre ces expériences de persécution et le recours à la migration fluctuent d'une personne à l'autre. D'une part, les persécutions prennent des formes variées, d'autre part, l'expérience qui en est faite peut différer selon la trajectoire biographique ou la position sociale des personnes : autant d'éléments qui influent sur la façon dont les persécutions participent d'une bifurcation biographique conduisant à la conscientisation d'une nécessité de partir. Dans ce cadre, la notion de bifurcation biographique est comprise comme « l'apparition d'une crise ouvrant un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi au départ imprévues – même si elles vont rapidement se limiter à quelques alternatives –, au sein desquelles sera choisie une issue qui induit un changement important d'orientation » [Bidart, 2006, p. 32].

2.1 Des persécutions aux formes et intensités variées

14 Aujourd'hui, 65 États pénalisent les relations entre personnes de même sexe qui sont passibles de peine de mort dans 12 d'entre eux. 14 pays criminalisent spécifiquement l'identité et/ou l'expression de genre des personnes trans [Reid, 2025]. À ces condamnations juridiques peuvent s'ajouter des formes variées de persécutions exercées au quotidien par la société civile, qu'il s'agisse de l'entourage proche, de personnes de l'environnement quotidien ou d'autres personnes. Le tableau suivant (Figure 1) synthétise les types de persécutions auxquelles ont pu être confrontées les personnes enquêtées.

Figure 1 : Typologie de persécutions rencontrées par des minorités sexuelles ou de genre

		ACTEURS ET ACTRICES DES PERSÉCUTIONS		
		ÉTAT	SOCIÉTÉ	FAMILLE
TYPE DE PERSÉCUTIONS	Atteintes à l'individu (physique, psychologique, biens matériels)	• Peine de mort • Emprisonnement • Agressions physiques, tortures au commissariat, tortures en prison	• Menaces de mort poussant à fuir le quartier, le village, la ville • Agressions physiques, séquestration • Tentative de meurtre perpétrée par un ou plusieurs individus (lapidation, traque par des tueurs à gage, ...) • Viol punitif • Chantage financier, chantage sexuel, intimidation, outing forcé	• Tentatives de meurtre • Agressions physiques • Séquestration • Insultes, harcèlement

			• Vandalisme du logement, du lieu de travail • Malédiction lancée sur l'individu et/ou sa famille • Insultes, harcèlement • Refus de l'inhumation, déterrement de corps	
	Atteintes à l'intégrité sociale (mise à l'écart, ostracisation, stigmatisation)	• Arrestations, procès • Emprisonnement • Amendes à payer • Avis de recherche • Inégalité devant la loi (majorité sexuelle) • Impossibilité du dépôt de plainte en cas d'agression	• Humiliations publiques • Campagnes de diffamation (réseaux sociaux, articles de presse, ...) • Jugement par des instances locales (chef du quartier, autorité religieuse, ...) • Licenciement, exclusion d'une institution scolaire, exclusion de la communauté religieuse, interdiction d'accès aux lieux de culte, bannissement du village ou du quartier • Malédiction lancée sur l'individu et/ou sa famille • Dénonciation aux autorités • Difficulté ou impossibilité d'accéder aux soins	• Expulsion de la famille, expulsion de la cour familiale • Isolement intra-familial (refus de présence au repas, de contacts avec les plus jeunes) • Chantage à la répudiation de la mère • Être renié·e et déshérité·e • Retrait des enfants • Dénonciation aux autorités
	Tentatives de corriger l'écart à la norme		• Viol « correctif » • Pratiques de « guérison » religieuses (chez le prêtre – catholique et vaudou –, l'imam, le pasteur, le marabout) ou médicales (injection d'hormones, séjour en hôpital psychiatrique)	• Pression au mariage, mariage forcé • Surveillance des activités et fréquentations • Contrôle des pratiques sexuelles (consommation du mariage)

15 Il est important de noter que ce tableau ne prétend pas à l'exhaustivité, tout comme il ne prétend pas être le simple reflet de la réalité quotidienne des minorités sexuelles et de genre dans les pays dont sont originaires les personnes rencontrées qui est bien plus complexe. Il vise uniquement à présenter les expériences vécues des personnes rencontrées durant cette enquête.

16 L'attention portée aux différentes formes de persécutions expérimentées permet de dresser une première ligne de différenciation de trajectoires biographiques en lien avec la migration sur la base de l'intensité des persécutions subies. En effet, il est possible de distinguer les situations de « fuite précipitée » de celles d'« accumulation progressive ». L'intensité des violences subies ou la mise en danger imminente peut conduire à des départs du pays d'origine qui s'inscrivent dans une temporalité de

l'urgence que l'on peut qualifier de « fuite précipitée ». En réaction à une mise en danger physique, voire à un danger de mort immédiat, ou bien suite à une possibilité de fuite (évasion de prison ou de séquestration par exemple) le départ du pays est perçu comme une solution de survie. C'est ce qu'illustre le départ précipité d'Oumar, depuis la Guinée vers le Mali, puis vers l'Europe.

En fait, j'ai été découvert par mon père à l'appartement où je vivais avec mon compagnon, donc il a crié au monde. J'avais beaucoup de demi-frères, tous mes demi-frères sont arrivés au lieu, eux aussi rejoints par leurs voisins du quartier, ils voulaient nous battre, nous lapider en fait. Ils nous ont battus, ils nous ont emmenés dans la brousse là pour nous lapider, c'était en saison sèche, il y avait pas beaucoup de pierres donc ils ont renoncé, ils ont pris décision de nous brûler, donc certains se sont retournés au niveau de la ville pour prendre de l'essence, donc pendant ce temps là, certains sont restés pour nous garder. Parmi ceux qui restaient il y avait quelqu'un qui s'appelait Mohamed, c'était un ami d'enfance et aussi, donc lui franchement il voulait pas aussi faire du mal, mais il voulait pas aussi avouer, donc il a fait une théorie pour m'aider à échapper. Donc lorsque le monde ils se sont partis dans la brousse pour chercher du bois sec, lui il est revenu seul en faisant semblant il va nous battre. En faisant semblant qu'il était plus colère que tout le monde. Donc en fait il m'a aidé à me libérer des cordes, donc j'ai pris la fuite aussi, mais tout le monde est parti à ma recherche. J'étais pas loin, comme j'étais fatigué je pouvais pas courir loin, je l'ai entendu il a menti il a dit que j'étais parti dans une autre direction. Après j'ai parti, c'était en pleine brousse, donc je savais pas où se trouvait le Nord ni le Sud, donc j'étais perdu en pleine brousse. J'ai marché toute la journée dans la brousse pour retrouver un village. Heureusement un certain temps j'ai entendu un bruit de voiture, donc je me suis précipité vers le bruit, il y avait une route nationale, donc j'ai pris la route.

Entretien avec Oumar³, décembre 2018

- 17 Ici le lien entre l'expérience de persécutions et la bifurcation biographique aboutissant au départ du pays est immédiat. Toutefois, ce lien est parfois plus distendu dans le temps, notamment quand les persécutions prennent la forme de stigmatisations et d'agressions quotidiennes autres que des mises en danger de mort imminentes. Dans ce cas, il peut exister un temps important qui sépare les premières expériences de persécution et le départ du pays d'origine. Le basculement s'explique par l'apparition d'une énième mise en danger cette fois plus intense que les autres ou par un effet d'accumulation qui fait atteindre un stade de marginalisation identifié comme un point de non-retour dans la projection d'une possibilité de vie viable dans le pays (épuisement moral, rupture sociale majeure (perte d'un-e conjoint, expulsion familiale), appauvrissement matériel, risque imminent de divulgation publique de l'OSIG).

2.2 Les effets ambigus du statut socio-économique sur les persécutions

- 18 L'intensité de la violence subie peut expliquer à elle-seule le départ du pays. Mais dans d'autres configurations, celui-ci est déterminé par des modalités d'articulation particulière entre persécutions et statut socio-économique des individus. En effet, le statut socio-économique peut conditionner les possibilités de faire face aux persécutions, configurer les rapports de force entre deux personnes ou encore être lui-même affecté par les persécutions : autant d'éléments qui participent de l'apparition d'une bifurcation biographique.
- 19 Le statut socio-économique peut être facteur de différenciation des expériences de persécutions. La position socio-économique peut permettre d'amortir l'exposition aux persécutions en offrant les moyens de les amoindrir ou de les contourner. La possibilité de négocier avec les autorités par exemple fait transparaître des inégalités face à l'appareil législatif répressif. George, gérant d'une boîte de nuit, a réussi à échapper plusieurs fois à la police ougandaise en soudoyant l'officier en charge de son dossier

juste après son arrestation : un précieux gain de temps qu'il réussit à acheter, lui permettant d'organiser son départ du pays.

- 20 Le statut socio-économique configure aussi les rapports de force au sein des couples, et avec eux, les solutions envisagées et mises en œuvre face à une complication de la situation. La migration de David, originaire de République Démocratique du Congo, ne peut par exemple être comprise qu'en la rapportant à l'hétérogénéité sociale du couple au sein duquel il se trouve au moment où il est exposé à de nouveaux risques. À 21 ans, il s'enfuit du domicile familial après avoir fait l'objet de deux arrestations – la seconde donnant lieu à une détention de quatre jours dans un camp où il est torturé –, et de multiples agressions physiques exercées par son père. Dans la nouvelle commune où il réside, il rencontre un homme d'affaires « Monsieur John » avec qui il commence une relation. La situation est stable jusqu'au jour où David est reconnu dans une boîte de nuit par d'anciens voisins de sa ville natale. Ceux-ci préviennent son père qui trouve la nouvelle adresse de David.

J'ai appelé Monsieur John, on s'est vu. J'ai expliqué le problème. La première chose qu'il a dite : « Il a parlé de moi ? » « Non » « Ah David c'est grave, comment on va faire ? » Des fois Monsieur John me proposait qu'on aille habiter en Afrique du Sud. Moi je voulais habiter en Europe. Mais lui non : « Moi je peux pas avec mes activités, qui sont aussi en Afrique du Sud. » Je savais pas si je devais partir, car Monsieur John j'étais bien gâté chez lui aussi. Mais je me suis dit : « Moi je dois quitter ce pays, quand ça commence comme ça, c'est vraiment la merde. » Au bout d'une semaine j'étais pas parti de la parcelle. Mon père avec ses relations s'est organisé pour venir intimider la propriétaire. Il est venu avec une jeep de la police. Mais en fait, il voulait aussi savoir le partenaire avec qui j'étais pour le traduire en justice. J'ai prévenu Monsieur John : « Pour des raisons de sécurité, tu dois plus venir ici et on doit se voir en dehors. » Avec cette peur-là, il m'a dit : « David je vais réfléchir. Je pense que la bonne voie c'est que tu quittes ce pays pour ne pas gêner aussi ma personnalité. Si ça se dévoile que je suis homosexuel, ça va faire beaucoup d'histoires. Et avec les problèmes que j'ai avec ma femme, elle va confirmer que je suis homosexuel. Tout va s'éclater. Donc il faut que tu voyages. On part en Afrique du Sud. » Moi j'ai dit non. Moi je savais que là-bas c'est la galère. Et je savais que c'était pour lui une façon de se débarrasser de moi. Au mois de janvier, Monsieur John m'a dit : « David tu dois partir mais je ne sais pas quoi faire. On peut demander un visa ? On peut aller à Dubaï ? » « Non, moi je suis pas commerçant. Je veux aller en Europe. » Et en même temps j'avais la pression pour partir de la parcelle. Mon père est allé voir la bailleresse, elle a dit : « Mais il y a personne qui vient ici, il y a seulement l'oncle. » « L'oncle ? » Et mon père s'est mis à chercher « l'oncle ». Monsieur John a dit : « David ok tu dois partir en Europe pour effacer les traces. »

Extrait de notes de rendez-vous de préparation dans le cadre de l'accompagnement à la procédure d'asile, janvier 2018

- 21 L'hétérogénéité en termes de statut socio-économique et le rapport de force au sein du couple expliquent la migration de David qui constitution autant une solution pour lui que pour Monsieur John. Un statut socio-économique avantageux peut conférer des moyens supplémentaires dans la gestion de la menace. Dans le cas présent, on voit qu'il n'offre pas seulement la possibilité d'une mobilité accrue : il permet aussi de mettre les autres en mouvement pour pouvoir soi-même rester sur place.
- 22 Toutefois, un statut socio-économique élevé peut aussi constituer un facteur aggravant de stigmatisation. La sanction pour l'écart à la norme sociale peut être d'autant plus forte que la personne occupe un rôle important et une certaine visibilité locale qui accentuent son appréhension comme un « mauvais exemple » et donc un danger pour les jeunes. Ce fut le cas pour Astou au Sénégal :

Mais je n'ai jamais voulu sortir. Parce que je faisais la guerre entre moi et ma famille hein. Donc eux ils ont, arrivé à un point, en me disant que moi je suis lesbienne, je suis franc-maçon, donc je suis financée par les sectes pour que les jeunes du village, de notre quartier puissent suivre notre exemple, donc je suis devenue totalement une menace pour toute la famille et pour la société. Parce que là, j'avais des prêts dans les banques, j'achetais ma voiture, j'avais mon

commerce, je faisais ce que je veux, donc du coup eux ils ont dit que si les jeunes regardent sur moi là ils vont dire que moi je suis un mauvais exemple, donc je récupérerais toutes les filles. Donc du coup eux aussi ils me laissaient pas le choix de rester chez moi. Ils m'ont frappée, ils m'ont menacée, ils m'ont torturée. J'ai subi pas mal de maltraitances, j'ai subi pas mal d'intimidations, j'ai subi pas mal de frustrations. J'ai perdu ma dignité.

Entretien avec Astou, octobre 2019

23 Rejoignant les analyses qui ont montré que dans certains contextes l'homophobie était alimentée à des fins politiques pour nourrir des discours « anti-élites » [Awondo, 2019], cet exemple rappelle l'ambivalence d'un statut socio-économique élevé dans les processus de stigmatisation des minorités sexuelles et de genre.

24 Enfin, il faut rappeler que le statut socio-économique est lui-même en retour affecté par les persécutions. La marginalisation sociale et les agressions conduisent aussi à un déclassement matériel. Plusieurs enquêté-es ont connu des trajectoires biographiques marquées par un déclassement progressif, souvent accompagné d'une série de mobilités résidentielles à l'échelle du pays avant de se tourner vers une migration internationale : la dissémination de l'information de l'OSIG minoritaire, la détérioration du logement personnel ou une éviction forcée par un propriétaire, les menaces reçues au travail ou dans un quartier particulier peuvent conduire à une série de déménagements contraints et successifs. Ces déménagements, tout comme l'impossibilité de trouver un emploi, sont à l'origine d'un appauvrissement progressif qui devient alors le facteur ultime du départ.

[Florent] : Quand t'étais en Côte d'Ivoire, à quel moment tu t'es dit qu'il fallait partir ?

[Arsène] : Quand la situation devenait un peu insupportable pour moi. Je suis resté avec les menaces près de 8 mois hein. Mais arrivé à un moment j'avais commencé à être épuisé financièrement, parce qu'il fallait déménager, si on savait que t'étais là il fallait déménager, aller dans un autre endroit. La traque continuait. [...] Pour moi j'avais un boulot, et quand j'ai commencé à mûrir l'idée de partir, c'est quand le scandale a éclaté à mon service où je travaillais. Bon là, maintenant, c'était devenu, il pouvait pas m'arriver pire que ça quoi pour moi, donc je me suis dit que bon. Et la stigmatisation là-bas avait commencé, et, pffff, voilà. Pff. Je me suis dit, bon ça vaut pas la peine. Parce que j'avais pris du temps à construire quelque chose et tout est en train de s'écrouler, voilà.

Entretien avec Arsène, juillet 2019

25 Cet exemple rappelle qu'il convient de saisir l'ensemble des répercussions des persécutions sur le quotidien des personnes, leur position sociale et plus largement leur trajectoire biographique pour comprendre ce qui fait émerger une bifurcation biographique. La prise en compte de la dimension économique des persécutions vient par ailleurs brouiller l'opposition binaire entre « réfugiés » et « migrants économiques », le cas d'Arsène illustrant l'imbrication des processus de marginalisation sociale et des dites « causes économiques » de la migration.

2.3 Motivations multiples et motifs énoncés du départ : dépasser la lecture unicausale des migrations

26 La porosité des catégories migratoires se donne aussi à voir dans des configurations de recours à la migration qui articulent plusieurs motivations au départ. La réinsertion de la migration dans les trajectoires biographiques plus larges des individus est ici d'autant plus importante qu'elle permet de voir comment les expériences de persécutions s'articulent avec d'autres motivations et projets personnels conduisant à la volonté de départ du pays d'origine. La migration émerge alors comme le résultat d'une

accumulation de facteurs, parmi lesquels les persécutions deviennent l'élément qui vient précipiter un départ qui avait déjà été pensé.

- 27 La notion de « projet migratoire » invite à inscrire l'analyse dans différentes échelles temporelles [Ma Mung, 2009]. S'intéresser aux éventuels projets de migration avortés ou aux motivations au départ qui se sont installées chez les individus sans pour autant s'être actualisés jusque-là permet de saisir la densité temporelle sous-tendant parfois le départ qui ne découle pas toujours d'un seul événement particulier. En considérant à de multiples échelles temporelles ce qui précède la migration, l'idée d'une causalité unique du départ est mise à mal par l'épaisseur des trajectoires biographiques des individus. Cela brouille la possibilité de dégager des déterminants clairement identifiables et uniques dans ce qui relève en fait plus d'une imbrication de ressorts multiples. Le cas d'Amir illustre cet enchevêtrement.

Lorsque je rencontre Amir pour la première fois, en mars 2017, il vit en France avec son compagnon, Nassim. Ce dernier, lui aussi originaire du Maroc, est en France depuis sept ans, dans le cadre de ses études. Amir et Nassim se sont rencontrés en Turquie, alors qu'Amir était toujours au Maroc et Nassim déjà en France. Avant cela, Amir avait tenté de migrer au Canada, suite aux difficultés qu'il rencontrait au Maroc pour trouver du travail. Au sujet de cette tentative qui n'aboutit pas, faute de visa, il m'explique : « Ça n'avait pas de lien avec mon homosexualité, mais c'était déjà pour fuir le Maroc car je savais que des problèmes avec ma famille allaient arriver ». Dans le cadre de leur relation, Nassim rend fréquemment visite à Amir au Maroc. Parallèlement, ce dernier rencontre des problèmes suite à la découverte de son homosexualité par son frère. En janvier 2016, Amir décide alors d'aller en France pour échapper à cette situation et rejoindre Nassim grâce à l'obtention d'un visa court séjour. Ce n'est qu'une fois en France qu'Amir prend connaissance de l'existence de l'asile OSIG. « Mais quand même, je me suis dit j'ai eu des problèmes au Maroc, donc pourquoi pas demander l'asile ? » Il dépose une demande en janvier 2017 et obtient le statut de réfugié en février 2018.

À partir de plusieurs notes de terrain

- 28 Alors que les politiques migratoires agissent comme si les catégories administratives qu'elles produisent (migrants économiques, migration familiale, migration pour étude, réfugiés) équivalent aux raisons profondes des déplacements des personnes [Carling, 2024], une analyse approfondie des trajectoires individuelles montre que celles-ci débordent souvent ces catégories, voire même en sont partiellement détachées. Le cas des exilé-es LGBT+ est un exemple éloquent en la matière puisqu'il invite à parfois bien distinguer le motif de la migration, compris comme la raison annoncée du départ et la procédure administrative mobilisée pour l'encadrer, de la motivation de la migration, c'est-à-dire de la raison qui pousse la personne à quitter son pays. Pour les plus jeunes, l'obtention d'un visa étude pour se rendre en France constitue ainsi souvent une façade qui permet de quitter le pays sans avoir à explicitement mentionner la raison du départ à son entourage ou à s'exposer à davantage de persécutions. Yacine qui a déjà fait face à des problèmes avec ses parents qui soupçonnent son homosexualité préfère tenter de se rendre en France dans un premier temps en faisant une demande de visa étudiant : une manière pour lui de ne pas alimenter de nouveau le soupçon qui plane à son encontre en donnant une raison valable aux yeux de ses parents de quitter l'Algérie. De la même façon, venir faire des études universitaires en France a permis à Leila de s'éloigner de son père qui la frappait fréquemment en Tunisie.
- 29 Cette première section a montré les limites de l'approche qui expliquerait la migration simplement et uniquement par une causalité mécanique provoquée par les persécutions subies. D'une part, il peut exister plusieurs motivations au départ avec lesquelles les expériences de persécutions s'articulent. D'autre part, les expériences de persécutions doivent être articulées avec les trajectoires biographiques et les positions sociales individuelles pour comprendre comment elles participent d'une bifurcation biographique.

3. De l'expérience minoritaire à l'aspiration à la migration : constitution de mondes migratoires

30 Pour autant, la migration ne saurait s'expliquer uniquement par des facteurs qui s'imposent aux individus, aussi nombreux soient ils : elle est le résultat de l'articulation entre des conditions extérieures et des dispositions intérieures [Ma Mung, 2009]. Les représentations, alimentées à la fois par des informations et des imaginaires, jouent aussi un rôle dans la migration puisqu'elles façonnent l'aspiration à la mobilité. Patricia R. Pessar et Sarah J. Mahler [2003] appréhendent ces processus cognitifs de représentation comme faisant partie intégrante de l'agentivité des individus dans la mesure où la mobilité est aussi rendue possible par « la capacité [...] à s'imaginer d'autres lieux et d'autres vies⁴ » [Salazar, 2011, p. 577]. Une compréhension fine des ressorts du recours à la migration par des personnes LGBT+ ayant expérimenté ou craignant des persécutions gagne à intégrer cette dimension à l'analyse. Comment la circulation d'informations ou l'existence d'imaginaires propres aux minorités sexuelles ou de genre alimentent-elles l'aspiration à la migration ? Répondre à cette question ne revient pas à nier le rôle des persécutions dans la mise en mouvement, mais à comprendre le processus par lequel les personnes en viennent à considérer la mobilité internationale comme une solution adéquate pour faire face à celles-ci. Par ailleurs, même dans le cas d'une fuite précipitée pour se mettre en sécurité, la migration ne s'actualise pas dans un vide de représentations. Celles-ci peuvent en effet en conditionner la forme et la direction, faciliter la décision du départ ou constituer son ultime déclencheur. La migration est indissociable de la constitution d'un « monde migratoire », notion que mobilise Emmanuel Ma Mung pour rendre compte de la façon dont « le sujet [...] arrange et institue contraintes et opportunités de mouvement comme univers prédisposé à réaliser la migration. Cette imagination, cette création d'un monde prédisposé à accueillir la migration est concomitante de l'élaboration d'un projet migratoire comme intention de quitter un lieu pour un autre. [...] Les informations transmises par différents canaux (récits, média divers, ...) mais aussi l'expérience personnelle fournissent à l'imagination la trame sur laquelle l'individu construit l'extériorité matérielle-sociale en un monde prédisposé à la migration » [2009, p. 35]. Cette section propose ainsi d'analyser les modalités de formation de mondes migratoires propres aux personnes LGBT+.

3.1 Représentations de l'ailleurs, circulation de l'information et ouverture d'horizons migratoires

31 La constitution d'un monde migratoire est souvent liée à des représentations géographiques qui identifient un « ailleurs » comme un espace moins contraignant et oppressif pour les minorités sexuelles et de genre : la migration fait aussi sens si un autre espace est perçu comme pouvant offrir une amélioration des conditions d'existence qui justifient de s'y rendre, que ce soit de façon précipitée ou mûrement réfléchie.

32 Une partie des personnes enquêtées était nourrie de représentations fortement marquées qui associaient l'Europe en général, voire parfois la France en particulier, à un espace de liberté pour les personnes LGBT+. La constitution de cette représentation pouvait être le résultat de circulations transnationales variées, via les médias et les réseaux sociaux, des recherches sur internet, des produits culturels comme les films, ou encore des contacts à distance avec des personnes présentes en Europe. La variété des supports pouvant nourrir cette représentation conduisent par ailleurs à ne pas faire de cet imaginaire l'apanage des personnes les plus dotées en capital culturel. Dès lors, le récit de migration fourni par les personnes qui partageaient ce type de représentation

contenait aussi bien des expériences de persécutions expérimentées dans le pays d'origine que des éléments de frustration émergeant en contraste de ce qui leur apparaissait comme possible en Europe. Aman originaire du Bangladesh, revient par exemple sur les nombreux films gays produits aux États-Unis, au Royaume-Uni ou encore en France qu'il a visionnés durant son adolescence :

« Les films ça m'inspire. Parce que les films m'aident à m'identifier, les films me donnent cette force de m'affirmer. Et les films m'aident à rêver. Genre je peux trouver ça, peut-être quand je regarde un film romantique, deux hommes sont ensemble, par exemple Shelter. C'est un très bon film. Donc quand je voyais ces deux hommes ensemble, pourquoi moi je ne pourrais pas ? Je suis venu ici à l'étranger avec cet espoir que peut-être je trouverai un gars avec lequel avoir une relation, je crois aux relations de couple ».

Entretien avec Aman, réalisé en anglais, octobre 2018

33 Lorsqu'il obtient un visa étudiant pour l'Angleterre, il voit dans cette opportunité de migration en Europe autant la chance de quitter l'environnement quotidien familial contraignant dans lequel il évolue que celle de pouvoir accéder à un mode de vie auquel il aspire. Notons toutefois qu'il rencontrera de nombreuses désillusions à ce sujet une fois en Europe⁵ (en Angleterre, puis ensuite en France).

34 Une fois encore, la variation des échelles temporelles dans l'analyse des trajectoires biographiques est précieuse, car elle permet de faire ressortir comment la formation de l'imaginaire d'un ailleurs attractif peut prédisposer à percevoir la migration comme une solution face aux persécutions. Les persécutions rencontrées viennent parfois précipiter une décision de partir qui avait déjà été envisagée auparavant. Christian explique par exemple que lui et son petit ami avaient déjà projeté de quitter leur pays avant de faire face aux agressions physiques qui le poussent à partir.

[Florent] : Et est-ce que là, avant qu'arrivent ces problèmes qui t'ont fait partir, est-ce que t'avais déjà prévu de partir du Congo ? Est-ce que t'avais déjà réfléchi à ça ?

[Christian] : Oui. J'ai déjà réfléchi à ça, parce que je veux être à l'aise dans ma vie, je peux pas continuer de vivre dans un pays là où il y a pas la liberté pour nous les gays en fait. À la longue, parce que, quand je suis en train de vivre dans notre pays, moi et Stan on a pensé à ça, on va quitter le pays pour aller vivre ailleurs et qu'on soit à l'aise.

[Florent] : Vous aviez un projet précis ?

[Christian] : Oui oui, on a des projets, et puis malheureusement on a même pas arrivé au bout du projet, et puis, c'est ça en fait.

[Florent] : Mais vous pensiez à un pays particulier où vous vouliez aller ?

[Christian] : Oui, normalement moi le pays que je pensais c'était la France. Et lui aussi. C'était la France, parce que, il y a un moment quand on était dans notre pays, on est en train de suivre des choses sur internet à propos de la France, on voit les gays ils sont libres, ils font ce qu'ils veulent, c'est ça que nous on a pensé de venir en France. Mais malheureusement c'est moi qui a réussi, lui non.

Entretien avec Christian, mars 2019

35 La migration s'actualise donc parfois dans un ensemble de représentations préexistantes fortement structurantes dans l'émergence d'un monde migratoire.

36 À l'inverse, les représentations d'autres enquêté-es invitent à se prémunir d'une lecture occidentalo-centrée de la réalité selon laquelle les pays occidentaux seraient forcément associés à des espaces de protection et de liberté pour les personnes LGBT+. Plusieurs personnes rencontrées ne partageaient pas ce type de représentation géographique. Cette réalité se traduit par trois types de configurations migratoires particulières. Tout d'abord, cette étude qui se concentre de fait sur les personnes qui se sont rendues en France ne doit pas occulter l'existence d'autres trajectoires migratoires, notamment celles qui consistent en des migrations LGBT+ Suds – Suds documentées par d'autres recherches [Camminga et Marnell, 2022 ; Aytaçoğlu, 2023 ; Marnell et al., 2026 ; Dai, à paraître]. Ensuite, certaines personnes rencontrées se sont inscrites dans

des parcours migratoires qui les ont d'abord menées dans d'autres pays avant de se rendre en France et plus largement en Europe (migration vers un pays limitrophe ou un autre pays des Suds plus lointain) : ce n'est qu'à la suite d'expériences particulières survenues dans ces pays que la migration a été orientée dans un second temps vers l'Europe. Enfin, l'absence de représentations de l'Europe comme un espace spécifique de liberté pour les minorités sexuelles et de genre peut conduire certaines personnes à ne pas envisager tout de suite la migration comme une solution. Dans ce contexte, la circulation d'informations joue un rôle majeur puisqu'elle peut contribuer à refaçonner les représentations des individus et avec elles leur rapport même à la migration. C'est parfois l'accès à certaines informations qui dessinent un horizon d'opportunités spécifiques dans un autre pays qui fait émerger le projet migratoire. C'est ce qu'illustre le départ de Moussa, facilité par le fait qu'il apprenne l'existence de l'ARDHIS lorsqu'il se trouve au Mali. Après avoir subi de multiples agressions physiques de la part de son oncle suite à la révélation de son homosexualité, Moussa fait connaissance de Djibril. Ce dernier, d'origine malienne, habite en France depuis une vingtaine d'années où il est pacé avec un Français et continue de séjourner de temps en temps à Bamako. Lors de sa rencontre avec Moussa, interpellé par ses blessures et cicatrices, il le questionne sur sa situation, décide alors de l'aider et lui parle de l'ARDHIS. Lorsque je m'entretiens avec lui, Moussa m'explique ainsi qu'il connaissait déjà l'association lorsqu'il était au Mali et le rôle qu'a joué l'accès à cette information dans le fait d'envisager la migration, qu'il pourra ensuite mettre en place concrètement avec l'aide de Djibril.

« [Djibril] m'a expliqué ça. Et ça, ça m'a motivé, parce que moi je ne croyais pas, une association qui aide les homos ? Mais c'est bizarre, parce que je croyais que personne n'aime les homos, je pensais que c'est des personnes, personne ne les aime. Mais vu qu'il y a une association qui les aide ».

Entretien avec Moussa, mai 2018

- 37 Pour Moussa, la migration devient envisageable à partir du moment où il sait ce à quoi elle pourrait lui donner accès, en stabilisant un horizon précis d'amélioration de sa situation. Elle est pensée comme offrant une possibilité de changement de sa condition minoritaire (accès à une assistance spécifique), par contraste avec la façon dont il l'a expérimentée jusqu'à présent au Mali. La circulation d'informations peut donc jouer un rôle majeur dans la constitution d'un monde migratoire et donc dans l'émergence même d'un projet migratoire. Cette situation illustre par ailleurs la dimension collective de la migration. Comme le rappellent Hugo Bréant, Sébastien Chauvin et Anna Portilla, « l'attention portée au réseau de relations des migrant·e·s – à la fois local et transnational – a permis à la sociologie des migrations de rompre peu à peu avec une explication des déplacements en termes de choix individuels, en soulignant le rôle des conditions collectives de possibilité des départs. Les trajectoires migratoires d'individus aux situations sociales proches peuvent ainsi varier selon le nombre et la qualité des liens dont ils et elles disposent, qui facilitent les choix en fournissant des informations » [2018, p. 9]. La migration peut alors être appréhendée comme une solution élaborée collectivement.

3.2 Migrer, une solution élaborée collectivement

- 38 À l'image de Moussa, plusieurs personnes enquêtées ont connu des trajectoires biographiques au sein desquelles le recours à la migration est en réalité apparu comme une solution à envisager à la suite de discussions et de conseils prodigués par d'autres personnes. Ce processus d'élaboration collective met en jeu trois types de figures que je propose de distinguer selon leur propre rapport à la migration.
- 39 La première figure est celle du « conseiller » ou de la « conseillère » qui correspond à une personne sur place qui conseille à une autre personne de quitter le pays. Souvent proche de la personne qui fait face à des persécutions, il ou elle peut jouer un rôle

primordial dans la décision du départ en faisant réaliser que la migration représente la dernière alternative à disposition et en formulant, tout en pesant alors sur le processus de prise de conscience en ce sens, qu'aucun avenir viable n'est envisageable dans le pays d'origine. Arsène, dont il a déjà été question, identifie aussi parmi les déclencheurs de son départ le rôle joué par un président d'une association qui lui « donne l'idée de partir ».

[Arsène] : La traque continuait. Il y a le président même d'Arc en ciel + d'Abidjan qui m'a hébergé pendant un moment, mais j'ai pas osé lui dire ce qui se passait dès le départ. Il m'a hébergé pendant un moment, et, après il a su ce que je vivais, je suis quand même resté pendant un moment chez lui et, après il m'a dit que bon lui il pouvait pas trop me retenir, déjà si on sait que je suis chez lui, il risque lui aussi sa peau, et l'idéal pour moi c'est de partir. C'est lui qui m'a donné l'idée de partir.

[Florent] : De changer de pays ?

[Arsène] : Oui, de partir de la Côte d'Ivoire. Il m'a dit de toute façon si je reste, tôt ou tard ils m'attrapent, voilà, de partir. Même les démarches c'est l'association qui m'a aidé, pour l'obtention de mon visa.

Entretien avec Arsène, juillet 2019

40 La deuxième figure correspond à ce que l'on pourrait appeler le « facilitateur » ou la « facilitatrice ». Il s'agit d'une personne qui a déjà migré, sans forcément que sa migration ne soit liée à son OSIG minoritaire, et qui informe le monde migratoire d'une autre personne à l'aide des informations dont elle dispose grâce à son expérience transnationale. Ce cas de figure correspond à l'exemple de Djibril pour Moussa précédemment évoqué.

41 Pour finir, l'« exemple à suivre » correspond à des profils de personnes qui ont elles-mêmes quitté leur pays en raison de leur OSIG minoritaire et constituent alors un modèle qui alimente la perception de la migration comme une solution. La dimension collective du processus d'élaboration du projet migratoire se donne encore plus à voir dans les cas où un partage d'expériences communes entre en jeu : une personne, par les persécutions qu'elle a subies et sa propre expérience de migration, contribue à ouvrir le monde migratoire d'une autre. Elle devient un « exemple à suivre ». Pour Abubakar, la décision de quitter le Sénégal est inextricablement lié au parcours d'Aladji qui a lui-même déjà migré vers la France. La migration d'Aladji constitue d'autant plus un modèle pour Abubakar que son influence sur la socialisation minoritaire d'Abubakar débute dès l'enfance.

« L'idée de quitter le Sénégal m'est venue exactement en 2016. Quand un homo comme moi, il est ici même [en région parisienne], tu le connais peut-être [...] parce qu'il a fréquenté ARDHIS. Il s'appelle Aladji. C'est un Sénégalais. Lui on partageait le même village et quand on était plus jeune, lui c'est le premier homo que j'ai vu dans ma vie. [...] Aladji, lui il fréquentait notre maison, au village, parce qu'il venait tresser mes tantes. Et lui il avait un salon de coiffure au village. Donc moi en tant que jeune, j'avais des gestes un peu féminins, voilà, les garçons de mon âge me taquinaient et des fois même me disaient : « espèce de góor-jigéen⁶ ». [...] En grandissant j'ai connu Aladji, j'ai vu que tout le monde le traitait de góor-jigéen, qu'il était à l'aise de cela, mais qu'il avait des problèmes au village, qu'il se battait constamment avec les hommes, parce qu'ils le traitaient de góor-jigéen. Il s'est battu, c'est un self made man, il a réussi à faire son salon de coiffure, et moi aussi j'ai commencé à le connaître [...] Il a commencé à me donner des conseils, de me laisser aller, de ne pas gâcher ça. Et après cela, c'est en 2009 que j'ai eu mon bac, en 2008 il y a ma mère qui est décédée, les problèmes ont commencé. Mon père m'a dit : « puisque tu prends ce chemin, sache que tu n'es plus mon fils ». Ton propre père te regarde dans les yeux et te dit cela, c'était autre chose pour moi. Il fallait que je parte et pour partir la seule chose que je peux faire c'est réussir mon bac et s'en aller. Avec le bac je pouvais aller à Dakar, aller à l'université. [...] En 2016, Aladji était là en France. En 2016 il est retourné au Sénégal, il m'a appelé, quand je l'ai vu il m'a expliqué qu'il faut que j'essaye de revoir ma vie, de savoir ce que je suis en train de vivre, mon orientation sexuelle je peux pas le vivre au Sénégal, il va falloir aller demander l'asile dans un autre pays et vivre ma nature. Je lui ai dit :

« Mais pour ça il va me falloir des moyens ». On en a parlé brièvement et il m'a parlé de la France, « Essaye de venir en France ». « Mais c'est pas facile ». « Essaye, tout est possible dans ce pays ». Plus tard il est retourné en France, et moi quand il m'a dit cela, c'est resté dans ma tête, ça m'a travaillé, et j'ai tout fait. J'ai commencé à mettre de l'argent de côté, essayé de trouver quelqu'un qui va m'aider à obtenir le visa, et on m'a mis en rapport avec quelqu'un qui m'a vraiment aidé ».

Entretien avec Abubakar, mai 2018

- 42 L'« exemple à suivre » permet d'engager une étape supplémentaire de l'analyse. La compréhension de la migration comme processus collectif dépasse ici le simple constat de la circulation des informations pour intégrer la question de l'articulation entre subjectivation minoritaire et migration. Le cas d'Abubakar illustre comment la migration peut être intégrée à « l'itinéraire moral » des minorités sexuelles et de genre. Pour Erving Goffman, « les personnes affligées d'un certain stigmat acquièrent en général une même expérience de leur sort et connaissent des évolutions semblables quant à l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes, parcourent, en d'autres termes, un même "itinéraire moral", cause en même temps qu'effet de leur implication dans une même suite d'adaptations personnelles » [1975 [1963], p. 46-47]. L'analyse de la dimension transnationale et collective des mondes migratoires donne à voir comment la migration peut être constituée en étape de l'itinéraire moral des minorités sexuelles et de genre. Si l'émigration n'est pas la cause mais la conséquence d'une subjectivation, correspondant à une rupture biographique caractérisée par la conscientisation d'une oppression liée à l'homosexualité [Gouyon, 2010], elle relève parfois d'un processus foncièrement collectif dans la mesure où ce sont les autres qui peuvent conduire à la resignification d'une situation personnelle. Ces autres, qui sont potentiellement déjà ailleurs, montrent que les personnes engagées dans une migration sexuelle contribuent à leur tour à la circulation et à la redéfinition transnationale des normes liées à la sexualité [Carrillo, 2004].
- 43 Ainsi, ces trois configurations qui illustrent chacune une forme particulière d'élaboration collective du projet migratoire rappelle le rôle des relations sociales parmi les ressorts de la migration. C'est ici en tant qu'elles influent sur les représentations et donc plus largement sur les mondes migratoires des individus que ces relations sociales ont toute leur place dans l'analyse des départs d'origine : dans certaines trajectoires biographiques, elles constituent l'ultime déclencheur contribuant à la réinterprétation de la situation personnelle et à la façon de réagir aux persécutions, conduisant à l'aspiration à la migration. Cependant, les relations sociales peuvent aussi jouer un autre rôle dans le recours à la migration qui se situe cette fois davantage sur le plan matériel, à savoir l'apport de ressources nécessaires pour surmonter le coût que représente la migration.

4. Des accessibilités différenciées à la migration

- 44 Le recours à la migration implique un ultime déterminant qui consiste en la possibilité même de migrer. Dans la lignée du modèle « aspiration / ability » [Carling, 2002] proposé pour comprendre les migrations, il s'agit non seulement d'analyser l'aspiration à migrer mais également la capacité à le faire, une capacité qui s'avère inégalement répartie. Toutes les personnes qui font face à des persécutions n'ont pas les mêmes ressources pour migrer en réaction à celles-ci ni pour déterminer la façon de le faire.

4.1 Les coûts de la migration

- 45 Arriver légalement et directement dans l'Union Européenne nécessite d'obtenir un visa, ce qui constitue le premier obstacle dans l'accès à une migration régulière. L'octroi ou le refus des visas constituent pour les pays européens une stratégie de « police à distance » [Guild et Bigo, 2003] leur permettant de contrôler la circulation des personnes depuis leur pays de départ. Toutefois, la procédure d'obtention de visa est longue, coûteuse et incertaine, autant de contraintes qui s'avèrent incompatibles avec le besoin de quitter le pays rapidement. Face à cet obstacle, les personnes LGBT+ persécutées ne font pas exception. Elles peuvent même se retrouver d'autant plus démunies que la marginalisation sociale appauvrit et isole, et les persécutions soudaines peuvent conduire à une perte des papiers en cas d'exclusion forcée du logement par exemple. L'anticipation de telles difficultés dans la procédure d'obtention d'un visa conduit alors certaines personnes à ne même pas tenter cette démarche.

[Maurice] : Bon, moi je me suis dit, quand j'ai commencé à avoir les problèmes au Cameroun, je me suis dit que si je me mets à faire une procédure de visa, parce que j'ai déjà vu beaucoup de gens qui ont fait des procédures de visa, ça a été tellement long et ça n'a pas abouti, la majorité ça n'a abouti à rien, la majorité des documents que on vous demande à l'ambassade de fournir, par moment tu n'en as pas. Parce qu'il te faut parfois avoir un contrat de travail, il faut être impossible et contribuable, et avoir les fiches de paie, faut être embauché et avoir les fiches de paie, un compte bancaire, tout ça là, il y a beaucoup de choses. Et je n'avais pas. Je faisais mes économies dans une petite banque, une petite coopérative, même pas banque, on n'appelle pas ça banque. Un truc coopératif, où je faisais mes petites économies.

Entretien avec Maurice, octobre 2019

- 46 Face à cette impossibilité de migrer de façon régulière et directe par avion jusqu'en France⁷, une grande partie des personnes enquêtées ont été contraintes d'emprunter des routes migratoires informelles, longues, indirectes et dangereuses jusqu'en France, traversant différents pays et parfois la Méditerranée pour arriver jusqu'en Europe. D'autres réussissent à voyager par avion avec de faux papiers d'identité. Toutefois, ces types de migration ont aussi un coût financier important que tout le monde n'est pas en mesure de payer.
- 47 Ainsi, l'inégalité face à la migration est double. Elle se joue à un premier niveau entre les personnes qui ont les moyens de partir et celles qui ne les ont pas – comme les nombreuses connaissances des personnes enquêtées qui les contactent depuis leur pays d'origine pour leur demander de l'aide parce qu'elles sont coincées dans leur pays. Là encore le statut socio-économique joue un rôle majeur à la fois en termes de ressources financières mais aussi d'accès facilité à la migration internationale. Ainsi, la profession d'Astou lui permet d'accéder sans difficulté à un visa et de voyager en France pour se mettre en sécurité.

[Florent] : Quand toi t'es arrivée du Sénégal, tu savais déjà qu'on pouvait faire une demande d'asile en tant que lesbienne ?

[Astou] : Ah bien sûr, parce que là, j'ai fait des études, on est colonisé par la France, j'avais des copains homosexuels qui ont quitté le Sénégal et ils sont venus ici en France. Donc là je suis venue, j'étais commerçante, je voyageais partout, en Chine, à Dubaï, donc avec mon commerce j'ai demandé un visa, ils m'ont donné, je suis venue.

[Florent] : Pour ton travail tu venais des fois en France aussi ?

[Astou] : Non pas du tout, j'étais en Espagne, Dubaï, Chine.

[Florent] : Et c'était quoi ton commerce ?

[Astou] : Je faisais le commerce de tissus, de meubles, de bambineries, donc j'avais un grand magasin à Dakar, et je voyageais à travers mon travail, donc j'ai obtenu un visa à travers mon travail.

[Florent] : Ok, et donc là t'as dit que tu venais pour faire du commerce ?

[Astou] : Non, en fait j'avais une société de commerce import-export, j'ai demandé un visa, vis-à-vis de mon statut de travail et mes relevés bancaires, ils m'ont donné un visa en bonne et due forme.

Entretien avec Astou, octobre 2019

48 Ensuite, l'inégalité se joue à un deuxième niveau, séparent les personnes qui réussissent à arriver directement et régulièrement par avion jusqu'en France et celles qui le font après un parcours migratoire de plusieurs mois, dangereux, parfois erratique et qui conduit à une arrivée en Europe en situation irrégulière. Et si se rendre de cette façon en Europe a un important coût psychologique lié aux dangers qui en découlent, cela a aussi un coût financier. C'est par exemple la patronne de Fatima qui l'aide à quitter le Sénégal en payant pour elle un passeur qui organise sa migration jusqu'en France, en passant par la Mauritanie, le Maroc et l'Espagne après une traversée de la Méditerranée.

4.2 Saisir des opportunités

49 Ces obstacles au départ configurent comment et quand les personnes enquêtées ont pu quitter leur pays. Ils rendent la migration parfois dépendante d'opportunités qui font qu'elle devient possible à un moment particulier, ajoutant alors de nouveaux ressorts au projet migratoire. L'intégration de la notion d'opportunités à la compréhension des migrations complexifie encore davantage l'analyse, car elle invite à s'en tenir ni au prisme de lecture « push / pull » (facteurs externes aux individus), ni au modèle « aspiration / ability » (recentrement sur l'agentivité). Elle nécessite d'accorder une place à la façon dont la migration peut aussi arriver de façon inattendue grâce à des circonstances particulières [Carling, 2024]. Deux configurations peuvent ici être évoquées.

50 La première correspond aux situations dans lesquelles la migration est possible grâce à l'aide d'une autre personne. Parmi les personnes enquêtées qui ont réussi à venir en France directement par avion, plusieurs ont réussi à le faire grâce à l'aide d'une ou plusieurs autres personnes de leur entourage qui ont couvert les frais à engager ou qui ont fait jouer leur réseau pour des mises en relation avec les personnes qui ont organisé le voyage. Ces personnes qui ont apporté leur aide peuvent être des ami·es, des amant·es, les membres d'une association. Mariam, elle, réussit à quitter la Guinée grâce à un homme qui l'a suivi tout au long de sa scolarité.

[Mariam] : Déjà en Guinée j'ai perdu mes parents très tôt, je me suis retrouvée avec mon oncle, que j'ai toujours connu comme mes parents, et à l'âge de 16 ans il a décidé de me donner en mariage forcé. Et c'est là, quand il m'a donné en mariage, j'allais plus à l'école et les gens de l'école ils se sont inquiétés, il y a un parmi eux. Comme je t'avais expliqué tout à l'heure, lui il se disait : « Non elle peut pas arrêter d'aller à l'école comme ça ». Donc il a promis de m'aider, donc il m'a fait un passeport, il m'a trouvé un visa, il m'a ramenée en France. [...] En fait quand mon oncle il m'a marié, j'étais avec le gars, voilà, j'ai eu des viols, des trucs, c'était, pff, c'est pas très beau à raconter. Après, il y avait un Monsieur, Gatta, lui, voilà, il fait voyager des gens. Gatta il venait souvent à l'école. Il n'était pas professeur mais il était ami avec tous les profs et moi il m'aimait beaucoup voilà, parce que je faisais les discours, et quand je faisais des rédactions, ma feuille il la passait dans toute l'école ! Tout le monde voyait et disait : « Oh elle est intelligente celle-là ». Et Gatta, quand il est venu, ils lui ont dit : « Elle n'est plus là, elle a été donnée en mariage ». Et lui il a dit, bon l'école pouvait rien, parce que tu décides de donner ton enfant en mariage quand tu veux, l'école pouvait rien. Mais voilà, Gatta lui il a dit : « Je vais le faire ».
[Florent] : Et lui il faisait quoi dans la vie ?
[Mariam] : Il ramène des gens en Europe, c'est son travail. Il est commerçant.

Entretien avec Mariam, septembre 2018

51 Mais l'accès à la migration peut aussi être l'affaire d'une rencontre fortuite et tenir à peu de choses. On se rappelle de Djibril qui non seulement parle à Moussa de l'existence de l'ARDHIS, informant alors son inspiration à migrer, mais qui l'aide aussi concrètement et financièrement à organiser son départ. Plusieurs personnes enquêtées n'auraient pas réussi à quitter leur pays sans l'aide d'une personne pour le faire. Paradoxalement, les membres de la famille proche peuvent aussi aider au départ, dans

une configuration où il s'agit en réalité d'éloigner la personne qui est source de mauvaise réputation et de discrédit social.

- 52 La deuxième configuration correspond aux migrations qui surviennent suite à l'apparition d'une opportunité de mobilité internationale. Elle concerne des personnes qui occupent des positions offrant un accès privilégié à la mobilité que ce soit pour des raisons professionnelles ou bien pour des raisons militantes. La migration relève alors d'un choix de non-retour et c'est bien la présentation d'une opportunité particulière de départ qui conditionne l'émergence du projet migratoire définitif. Cédric profite par exemple d'une opportunité de séjour en France liée à ses activités militantes pour quitter définitivement le Cameroun.

[Florent] : Mais du coup qu'est-ce qui t'a fait partir toi ? À quel moment tu t'es dit

...

[Cédric] : ... ben moi ce qui m'a fait partir, je recevais des petites menaces, même dans mon quartier où je vivais, j'avais des petites piques, et puis des : « Oh la tapette ! » Déjà dans le quartier j'avais mon bailleur qui me dit qu'il a été convoqué par le chef du quartier, puisque je recevais, moi je suis dans un quartier résidentiel, et je recevais des amis, parfois trans, ils venaient à la maison, très, tu vois, tu vas pas le stopper, quelqu'un de très très efféminé et tout. Donc ça a commencé à moucharder. Et comme il y a parfois des soirées qu'on organisait à la maison. Donc un jour mon bailleur vient me dire : « Bon moi j'ai pas de problème, chacun fait sa vie, mais le chef de quartier m'a demandé de te faire partir donc si tu le fais pas, ils sont en train de dire que tu fais la promotion de l'homosexualité, leurs enfants sont en danger, et tout machin chouette ». Et puis ma famille après a découvert ce que je faisais et qui j'étais, et puis bon ils n'ont pas accepté. Bon c'est ça surtout qui m'a fait partir, quand ma famille a découvert, ils m'ont dit : « Nous on n'accepte pas ça, il faut que tu changes ». J'avais un visa, du coup j'ai dit bon ok je vais partir, j'ai profité de mon visa pour venir en France.

[Florent] : T'avais quoi comme visa ?

[Cédric] : En principe je venais pour, j'avais été invité par une association, et j'avais trois jours, je devais faire et puis rentrer. J'avais demandé ce visa il y a trois semaines, et quand ma famille a découvert ça j'ai dit : « Ok, bon si eux sont déjà au courant et moi je compte pas changer, donc après ce voyage je reviendrai pas ».

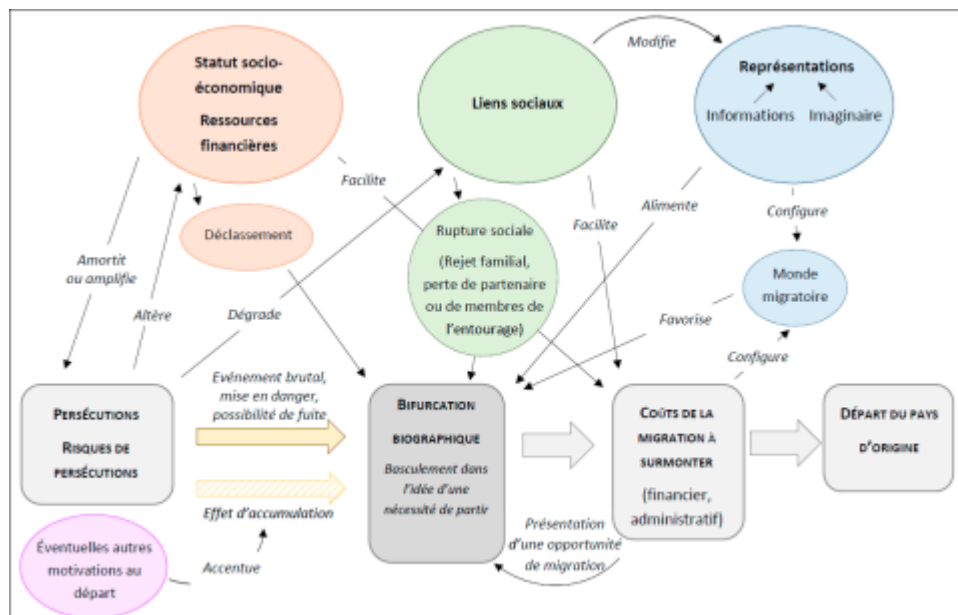
Entretien avec Cédric, juillet 2019

- 53 À l'image de Cédric, la migration peut aussi s'expliquer par la présentation d'opportunités qu'il s'agit de saisir à un moment particulier de la trajectoire biographique personnelle. C'est ici l'ouverture d'une opportunité de départ qui conduit à la bifurcation biographique.

5. Saisir l'imbrication des ressorts de la migration

- 54 À l'issue de ces développements, il apparaît que les persécutions ne peuvent suffire à elles seules à expliquer la migration. Plus exactement, il est nécessaire de les articuler avec d'autres dimensions de l'expérience des individus pour comprendre le processus d'enclenchement de la migration en réaction à ces persécutions. Le schéma suivant (figure 2) synthétise les déterminants de la migration et leur interaction. Il permet ainsi de reconstituer des configurations variées de causalités permettant d'expliquer le départ du pays d'origine de personnes LGBT+ ayant demandé l'asile en France, qui varient d'une personne à l'autre.

Figure 2 : Multiplicité et interactions des déterminants de la migration d'exilé-es LGBT+



55 Outre sa fonction synthétique, ce schéma permet de mettre plus facilement en évidence les articulations multiples qui peuvent conduire à la migration. La structuration de l'article a conduit à développer successivement différents déterminants de la migration (éléments de contexte de vie contraignants, aspiration à la migration, possibilité effective de migrer). Toutefois, contrairement à ce que cette structuration linéaire pourrait induire à la lecture, l'ensemble de ces déterminants fonctionnent bien de façon combinée en s'alimentant les uns les autres. Ils ne répondent par ailleurs pas forcément à une logique chronologique prédéfinie, comme cela a pu être démontré avec les migrations qui s'inscrivent dans une logique d'opportunité à saisir – la possibilité contextuelle de partir causant la décision de migrer définitivement.

Conclusion

56 Les migrations de personnes ayant demandé l'asile OSIG en France s'expliquent par un ensemble de facteurs qui dépassent les seules persécutions. La diversité de ces facteurs apparaît lorsque l'on dépie l'articulation entre l'expérience de persécutions et le recours à la migration, afin de comprendre quand, pourquoi et comment certaines personnes en viennent à migrer en réaction aux persécutions. Si l'intensité de la violence subie peut constituer un premier niveau d'explication, la mise en perspective des persécutions à l'aune des trajectoires biographiques et des positions sociales montre le rôle joué par les motivations multiples au départ, le statut socio-économique, les liens sociaux et les représentations. En effet, l'ensemble de ces éléments peuvent influencer sur les différentes composantes du processus menant à la migration, à savoir la façon dont sont vécus et négociés les persécutions, l'émergence d'une bifurcation biographique conduisant à une prise de conscience d'une nécessité de partir, la constitution d'un monde migratoire qui conduit à envisager la migration comme une réalité souhaitable et possible, ainsi que la capacité à surmonter le coût que représente la migration pour la mettre effectivement en œuvre. La variation de ces configurations qui mènent à la migration rappellent la diversité des trajectoires des personnes LGBT+ qui ont demandé l'asile en France. Mais elle montre aussi les inégalités qui se jouent dans l'accès à la migration, rappelant en creux que de nombreuses personnes faisant face à des persécutions ne sont pas en mesure de quitter leur pays.

57 Cette réalité invite à tenir ensemble un double mouvement dans l'analyse des migrations : réaffirmer l'importance de la prise en compte de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre minoritaires dans leur compréhension, tout en rappelant la nécessité de ne pas autonomiser la sexualité et le genre dans la compréhension des trajectoires individuelles. De plus, la complexité du processus migratoire qui a été restituée dans cet article invite à remettre en question les modes de lecture du monde sous-tendus par les

catégories issues des politiques migratoires. Les binarités et le caractère cloisonnant qui les caractérisent, opposant notamment les « réfugiés » aux autres personnes en migration, empêchent en réalité de comprendre avec justesse les expériences individuelles et les processus menant à la migration. L'analyse des ressorts de celle-ci montre à l'inverse comment les personnes sont contraintes d'évoluer dans des cadres imposés par les politiques migratoires qui sont parfois totalement ou partiellement détachés des logiques qui sous-tendent leur mobilité.

Bibliographie

AKIN Deniz, 2017, Queer asylum seekers: translating sexuality in Norway. [En ligne] *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 43, n° 3, pp. 458-474.

Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1369183X.2016.1243050> (consulté le 04/02/2026).

DOI : 10.1080/1369183X.2016.1243050

ARDHIS, 2025, *Rapport d'activité 2024*, 196 p. [En ligne].

Disponible sur : <https://ardhis.org/wp-content/uploads/2025/09/Rapport-dactivites-2024-2025-v5-comp1.pdf> (consulté le 03/02/2026).

AWONDO Patrick, 2019. *Le sexe et ses doubles. (Homo)sexualités en postcolonie*, Lyon, ENS Éditions, 247 p.

AYTAÇOĞLU Öykü, 2023, A migration journey between vulnerability and agency: The case of queer exiles in Istanbul. In Jane Freedman, Alice Latouche, Adelina Miranda, Nina Sahraoui, Glenda Santana de Andrade et Elsa Tyszler (dir.), *The Gender of Borders. Embodied Narratives of Migration, Violence and Agency*, Londres, Routledge, pp. 119-35.

BAKEWELL Oliver, 2008, Research Beyond the Categories: The Importance of Policy Irrelevant Research into Forced Migration. [En ligne] *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, no 4, pp. 432-453.

Disponible sur : <https://academic.oup.com/jrs/article/21/4/432/1582770> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1093/jrs/fen042

BHAGAT Ali, 2023, Queer Global Displacement: Social Reproduction, Refugee Survival, and Organised Abandonment in Nairobi, Cape Town, and Paris. [En ligne] *Antipode*, vol. 55, pp. 1517-1537.

Disponible sur : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/anti.12933> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1111/anti.12933

BIDART Claire, 2006, Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. [En ligne] *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 120, n°1, pp. 29-57.

Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-1-page-29> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.3917/cis.120.0029.

BORRILLO Daniel., HAVKIN Shira et SALCEDO Manuela., 2020, *La preuve dans les demandes d'asile en raison de l'orientation sexuelle*. Rapport de recherche pour le Défenseur des Droits, 171 p.

BOUCHET-MAYER Cyriac et FERREZ Sylvain, 2023, Le poids des dispositions pour survivre et préparer les épreuves de l'asile. Enquête auprès des demandeurs d'asile homosexuels exclus du dispositif national d'accueil. [En ligne] *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 39, n°1, pp. 161-183.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remi/22339> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.4000/remi.22339

BOUCHET-MAYER Cyriac et FERREZ Sylvain, 2024, Cross-effects of cultural and gay capitals in access to refugee status on the grounds of SOGI in France: Study of the formal and informal preparations of West African men for asylum trials. [En ligne] *Journal of Refugee Studies*, vol. 37, n°3, pp. 734-749.

Disponible sur : <https://academic.oup.com/jrs/article/37/3/734/7724297> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1093/jrs/feae052

BROQUA Christophe, 2017, Góor-jigéen : la resignification négative d'une catégorie entre genre et sexualité (Sénégal). [En ligne] *Socio*, vol. 9, pp. 163-183.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/socio/3063> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.4000/socio.3063

BREANT Hugo, CHAUVIN Sébastien et PORTILLA Ana, 2018, Les migrations internationales à l'épreuve du capital social. [En ligne] *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, pp. 8-13.

Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2018-5->

page-8?lang=fr (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.3917/arss.225.0008.

CAMMINGA B et MARNELL John (dir.), 2022, *Queer and Trans African Mobilities: Migration, Asylum and Diaspora*, Londres, ZED Books – Bloomsbury Publishing, 247 p.

CARLING Jorgen, 2002, Migration in the age of involuntary immobility: Theoretical reflections and Cape Verdean experiences. [En ligne] *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n°1, 5-42.

Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13691830120103912> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1080/13691830120103912

CARLING Jorgen, 2024, Why Do People Migrate? Fresh Takes on the Foundational Question of Migration Studies. [En ligne] *International Migration Review*, vol. 58, n°4, 1757-1791.

Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/01979183241269445> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1177/01979183241269445

CARRILLO Héctor, 2004, Sexual Migration, Cross-cultural sexual encounters, and Sexual Health. [En ligne] *Sexuality Research & Social Policy*, vol. 1, n° 3, pp. 58-70.

Disponible sur : <https://link.springer.com/article/10.1525/srsp.2004.1.3.58> (consulté le 04/02/2026)

CESARO Sara, 2023, Silencing Queer Asylum Seekers within the French Reception System: an Intersectional Analysis of a Continuum of Institutional Violence. In Jane Freedman, Alice Latouche, Adelina Miranda, Nina Sahraoui, Glenda Santana de Andrade et Elsa Tyszler (dir.), *The Gender of Borders. Embodied Narratives of Migration, Violence and Agency*, Londres, Routledge, pp. 51-66.

CESARO Sara, 2024, Homosexualité et vulnérabilité dans le système d'asile français. Les associations face aux politiques de prise en charge des demandeur·ses d'asile OSIG. [En ligne] *Émulations*, vol. 49, pp. 121-136.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/emulations/3677> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.4000/148ia

CHOSSIERE Florent, 2020, Minorités sexuelles en exil : l'expérience minoritaire en ville à l'aune de marginalisations multiples. [En ligne] *Urbanités*, vol 13.

Disponible sur : <https://www.revue-urbanites.fr/13-chossiere/> (consulté le 04/02/2026)

CHOSSIERE Florent, 2021, Refugeeeness, sexuality and gender: spatialized lived experiences of intersectionality by queer asylum seekers and refugees in Paris. [En ligne] *Frontiers in Human Dynamics – Refugees and Conflict*.

Disponible sur : <https://www.frontiersin.org/journals/human-dynamics/articles/10.3389/fhumd.2021.634009/full> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.3389/fhumd.2021.634009

CHOSSIERE Florent, 2022, *Minorités sexuelles et de genre en exil. L'expérience minoritaire à l'épreuve de la migration et de la demande d'asile en France*. Thèse de doctorat en géographie, Université Gustave Eiffel, 612 p.

CHOSSIERE Florent, 2024, Réajuster l'analyse de la « vulnérabilité » des réfugié·e·s LGBT+ en France : une vulnérabilisation par les politiques migratoires et d'asile restrictives. [En ligne] *Émulations*, vol. 49, pp. 105-120.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/emulations/3626> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.4000/148i9

CHOSSIERE Florent, 2025, 'I knew about political asylum, but not about asylum for gay people': How queer exiles come to apply (or not) for SOGI asylum in France. [En ligne] *Journal of Refugee Studies*.

Disponible sur : <https://academic.oup.com/jrs/advance-article/doi/10.1093/jrs/feaf003/8020945> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1093/jrs/feaf003

DAI Jingjie, à paraître, *Desires in Transit: Intimacy, Mobility and Race among Queer Sub-Saharan African Migrants in Morocco*. Thèse en cours de réalisation, University of Amsterdam.

DANISI Carmelo., DUSTIN Moira., FERREIRA Nuno et HELD Nina., 2021, *Queering Asylum in Europe. Legal and Social Experiences of Seeking International Protection on grounds of Sexual Orientation and Gender Identity*. Cham, Springer, 487 p.

DARMON Muriel, 2008, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*. Paris, La Découverte, 350 p.

FORUM REFUGIES – COSI, 2019. *L'asile en France et en Europe. État des lieux 2019*, 355 p.

GIAMETTA Calogero, 2017, *The Sexual Politics of Asylum. Sexual Orientation and Gender Identity in the UK Asylum System*. Abingdon, Routledge, 185 p.

GOFFMAN Erving, 1975 [1963]. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, (trad. Kihm A.), Paris, Les Éditions de Minuit, 175 p.

GOUYON Marien, 2010, Parcours homosexuels du Maroc à la Belgique : l'émigration comme moyen d'émancipation ?. [En ligne] *L'Autre*, vol. 11, n° 3, pp. 312-322.

Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-l-autre-2010-3-page-312?lang=fr&tab=resume> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.3917/lautr.033.0312.

GUILD Elspeth et BIGO Didier, 2003, Le visa Schengen : expression d'une stratégie de "police" à distance. [En ligne] *Cultures & Conflits*, n° 49.

Disponible sur : <http://journals.openedition.org/conflits/924> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.4000/conflits.924

de HAAS Hein, 2021, A theory of migration: the aspirations-capabilities framework. [En ligne] *Comparative Migration Studies*, vol. 9, n°8.

Disponible sur : <https://link.springer.com/article/10.1186/s40878-020-00210-4> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1186/s40878-020-00210-4

HAMILA Ahmed, 2022, Lgbti Refugees: The Construction of a New Category of Public Action in France and the United Kingdom. [En ligne] *Gouvernement et action publique*, vol. 11, n°1, pp. 131-158.

Disponible sur : <https://shs.cairn.info/journal-gouvernement-et-action-publique-2022-1-page-131?lang=en> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.3917/gap.221.0131

KOBELINSKY Carolina, 2012, L'asile gay : jurisprudence de l'intime à la Cour nationale du droit d'asile. [En ligne] *Droit et société*, vol. 82, n° 3, pp. 583-601.

Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2012-3-page-583> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.3917/drs.082.0583

LEWIS Rachel A., 2014, "Gay? Prove it": The politics of queer anti-deportation activism. [En ligne] *Sexualities*, vol. 17, n° 8, pp. 958-975.

Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1363460714552253> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1177/1363460714552253

LUIBHÉID Eithne, 2008, Queer / Migration: An Unruly Body of Scholarship. [En ligne] *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, vol. 14, n° 2-3, pp. 169-190.

Disponible sur : <https://muse.jhu.edu/article/241318> (consulté le 04/02/2026)

LUNAU Marie et SCHRÖDER Rieke, 2025, Coloniality In queer asylum: towards theorising 'colonial surveillance' and its resistances. [En ligne] *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 51, n°9, pp. 2166-2182.

Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1369183X.2025.2452260> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1080/1369183X.2025.2452260

MAKAREMI Chowra, 2008, Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières. In Alban Bensa et Didier Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête - Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, p. 165-183.

MA MUNG Emmanuel, 2009, Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité. In Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 25-38.

MARNELL John, CAMMINGA B, BOMPANI Barbara et WAIRURI Kamau (dir.), 2026, *East African Queer and Trans Displacements*, Londres, ZED Books – Bloomsbury Publishing, 312 p.

MEKDJIAN Sarah, 2016, Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des Refugee Studies ? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives. [En ligne] *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, n°15, pp. 150-186.

Disponible sur : <https://acme-journal.org/index.php/acme/article/view/1211> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.14288/acme.v15i1.1211

MORANGE Marianne et SCHMOLL Camille, 2016, *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Malakoff, Armand Colin, 220 p.

MORGAN Deborah A., 2006, Not gay enough for the government: racial and sexual stereotypes in sexual orientation asylum cases. [En ligne] *Law & Sexuality*, vol. 15, pp. 135-161.

Disponible sur : <https://journals.tulane.edu/tjls/article/view/2799> (consulté le 04/02/2026)

MURRAY David. A. B., 2014, Real Queer: "Authentic" LGBT Refugee Claimants and Homonationalism in the Canadian Refugee System. [En ligne] *Anthropologica*, vol. 56, n° 1, pp. 21-32.

Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/24469638> (consulté le 04/02/2026)

OFPPA, 2021. *À l'écoute du monde. Rapport d'activité 2020*, 144 p.

PESSAR Patricia R. et MAHLER Sarah J., 2003, Transnational Migration: Bringing Gender In. [En ligne] *International Migration Review*, vol. 37, n° 3, pp. 812-846.

Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1111/j.1747-7379.2003.tb00159.x> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1111/j.1747-7379.2003.tb00159

PONCE Aaron Raphael 吴, 艾 and CHEN Cai 陈, 才, 2023, Rethinking the Gay Chinese Migrant through the Prism of Migration Aspirations: Observations from France and Belgium [以移民愿望为视角重新思考中国男同性恋移民: 基于在法国和比利时的观察]. [En ligne] *Journal of Chinese Overseas*, vol. 19, n°2, pp. 220-247.

Disponible sur : https://brill.com/view/journals/jco/19/2/article-p220_2.xml (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1163/17932548-12341489

REID Graeme, 2025, *Rapport de l'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre*, A/HRC/59/43 24 p. [En ligne].

Disponible sur : <https://docs.un.org/fr/A/HRC/59/43> (consulté le 04/02/2026)

SALAZAR Noel B., 2011, The Power of Imagination in Transnational Mobilities. [En ligne] *Identities*, vol. 18, n°6, pp. 576-598.

Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1070289X.2011.672859> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1080/1070289X.2011.672859

SCHMOLL Camille, 2017, *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre*. Habilitation à diriger des recherches, Université de Poitiers.

SCHRÖDER Rieke, 2023, Scandinavian design. The continuous closet and queer refugees in Denmark. [En ligne] *Sexualities*, vol. 28, n°1-2, pp. 435-449.

Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/13634607231199405> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1177/13634607231199405

STELLA Noemi, 2023, Des solidarités entre compatriotes ? Vulnérabilités résidentielles et stratégies d'hébergement des exilé-es LGB en Île-de-France. [En ligne] *Populations vulnérables*, vol. 9.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/popvuln/4382> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.4000/popvuln.4382

TSCHALAER Mengia, 2021, Victimhood and feminities in Black lesbian asylum cases in Germany. [En ligne] *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 47, n° 15, pp. 3531-3548.

Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1369183X.2020.1772735> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1080/1369183X.2020.1772735

WIMARK Thomas, 2021, Homemaking and Perpetual Liminality among Queer Refugees. [En ligne] *Social & Cultural Geography*, vol. 22, n°5, pp. 647-665.

Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14649365.2019.1619818> (consulté le 04/02/2026)

DOI : 10.1080/14649365.2019.1619818

Notes

1 Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et trans à l'Immigration et au Séjour.

2 Algérie, Angola, Bangladesh, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Inde, Iran, Kenya, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldavie, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, République du Congo, Russie, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie, Ukraine.

3 L'ensemble des prénoms ont été modifiés pour garantir l'anonymat.

4 "ability [...] to imagine other places and other lives".

5 Bien que cela ne soit pas l'objet de cet article, il est important de rappeler que les demandeur-ses d'asile et réfugié-es LGBT+ font face à des marginalisations multiples et intersectionnelles dans les pays d'arrivée qui contribuent aussi à leur isolement social, qu'il soit amical, amoureux ou sexuel (voir références bibliographiques mentionnées dans l'introduction).

6 Góor-jigéen » est un terme wolof aujourd'hui synonyme d'homosexuel et utilisé comme injure. Il a fait l'objet d'un glissement sémantique puisqu'il désignait à l'origine une catégorie de genre, signifiant littéralement « homme – femme » et étant associé à l'adoption d'attributs ou de fonctions sociales associées au genre opposé. Le terme connaît donc une « resignification négative » d'une catégorie de genre en une catégorie d'orientation sexuelle (Broqua, 2017).

7 Un rapport d'initiative législative du Parlement européen de 2018 note que depuis l'an 2000, 90 % des personnes s'étant vues accorder une protection internationale au sein de l'Union

Européenne sont arrivées par des voies irrégulières (Forum Réfugiés, 2019). Notons que la France peut délivrer des visas de long séjour pour motif humanitaire. Toutefois, en quatre ans d'enquête au sein de l'ARDHIS, je n'ai jamais rencontré ou entendu parlé d'une personne arrivée en France avec un tel visa.

Table des illustrations



Titre

Figure 2 : Multiplicité et interactions des déterminants de la migration d'exilé·es LGBT+

URL

<http://journals.openedition.org/eps/docannexe/image/17316/img-1.png>

Fichier

image/png, 53k

Pour citer cet article

Référence électronique

Florent Chossière, « Faire face aux persécutions et partir : les ressorts de la migration d'exilé·es LGBT+ ayant demandé l'asile en France », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2025/3-2026/1 | 2026, mis en ligne le 01 juillet 2026, consulté le 10 septembre 2026. URL : <http://journals.openedition.org/eps/17316> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/16pdg>

Auteur

Florent Chossière

-  IDREF : <https://idref.fr/259048208>



- ORCID : <https://orcid.org/0000-0003-0266-9894>



VIAF : <http://viaf.org/viaf/70164959456424020350>

Chercheur postdoctoral CNRS – Géographie-Cités

Fellow de l'Institut Convergences Migrations

Chercheur associé au laboratoire Analyse Comparée des Pouvoir – Université Gustave Eiffel

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.